

SÉANCE DU 26 AVRIL 2018

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - RAMEYE Joëlle - BARON Olivier - GHORRA Nicolas - BOYER Stéphan - DELAVault Yannick - BOYER Coralie - LABONNE Serge - MULLER Véronique - ROCHETEAU Françoise.

Absents représentés : GILLOTEAU Évelyne -

Absents excusés : ORCIERE Marc - PETER Sophie - SÉGALAS Yvan.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique.

AMENAGEMENT AVENUE MOLIERE

Convention d'entretien : Monsieur le Maire présente la convention ayant pour objet de déterminer les obligations mises à la charge de la commune en matière d'entretien et de responsabilité des dépendances de la chaussée. La commune assume l'entretien des dépendances : trottoirs, accotement, plantations, parking latéraux, îlots centraux, mobilier urbain, caniveaux, signalisations horizontale et verticale...pour une durée de 30 ans. CM adopte

Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage : cette convention a pour objet de désigner la commune maître d'ouvrage de l'opération de travaux contre le versement par le conseil départemental de la quote part de la réalisation de la chaussée, soit 150 000€TTC. CM adopte.

TRAVAUX

- 1) Avenant 1 lot plomberie :
 - Vmc + 2034.21€
 - Cuisinette – 854.52€
 - Total : + 1 179.69€

CM adopte.

- 2) Avenue Jean Moulin enfouissement des réseaux : les travaux démarreront le 04 juin. Travaux en demi-chaussée. A suivre
- 3) Panneaux solaires : les travaux de l'école ont démarré et devraient être terminés pour la reprise le 30 avril.
- 4) Travaux aménagement de la place : Monsieur le Maire présente l'acte d'engagement de maîtrise d'œuvre de la place. CM adopte.
- 5) Contrôle des hydrants : Monsieur le Maire présente la convention de contrôle des hydrants avec le SIEVH. CM adopte.